BP RPLFFP

Responsable de production légumières, fruitières, florales et de pépinières



1 chemin de Charvinière 38330 St-Ismier 04 76 52 03 63

Objectifs de la formation

Contribuer à la production de plants et de plantes destinées à la pépinière et à la vente directe

Formation de niveau 4 "ouvrier qualifié" dans le domaine de l'horticulture et du maraichage.

Contenus de la formation

La formation composée de six blocs de compétences:

> C1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture

▶ C2 : Assurer le pilotage technique des productions

- Organiser la mise en œuvre technique des opérations culturales
- Coordonner le travail d'une équipe

> C3 : Réaliser les interventions sur les végétaux

- Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
- Réaliser des travaux liés au développement des végétaux

> C4: Intervenir sur les conditions de culture

- Intervenir sur les conditions de culture
- Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux

▶ C5: UCARE

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le métier

Les activités demandées sont :

- préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de
- mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions horticoles.
- participer ou réaliser seul les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou de préparation des commandes
- participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements
- contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur

Durée de la formation et rythme en entreprise

Formation continue:

921 heures au centre de formation et 280 heures de stage en entreprise.





Débouchés

Ouvrier/ouvrière hautement qualifié·e ou chef d'équipe dans différentes structures horticoles telles que :

- des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité
- des entreprises horticoles, exploitant généralement de faibles surfaces et orientées vers la vente de proximité en circuit
- des entreprises très spécialisées approvisionnant d'autres exploitations horticoles et/ou des structures de mise en marché
- des structures d'insertion

Poursuites d'études

Des Certificats de Spécialisation métiers de la production horticoles et métiers de la production agricole sont accessibles dans d'autres établissements agricoles



Conditions d'admission et modalités d'inscription

Formation continue

La formation est ouverte à toute personne majeure, ayant pour projet de s'orienter professionnellement dans le domaine du paysage.

Des tests de positionnement et un entretien individuel sont effectués pour évaluer les pré-requis et affiner le projet du candidat.

Modalités d'inscription

Prendre rendez-vous pour un entretien individuel de positionnement. Se présenter au rendez-vous muni des documents demandés lors de la prise de rendez-vous.

Rémunération

Formation continue

Rémunération selon statut du candidat à l'entrée en formation (Salarié, demandeur d'emploi, transition professionnelle)

Coût pédagogique et possibilité de financement

Le coût pédagogique de la formation est affiché sur le site internet de l'établissement.

- Les opérateurs de compétences
- France Travail, Conseil Régional
- L'AGEFIPH pour les Travailleurs Handicapés
- L'entreprise (Plan de Formation)
- Le CPF (Compte personnel de formation)
- L'autofinancement



Charte H+

L'établissement est charté H+ depuis 2013 et met en place des actions pour favoriser l'accès en milieu ordinaire de formation des personnes en situation de handicap.

S'adresser à Mme ALAUX pour plus d'informations delphine.alaux@educagri.fr